



Industrie navale: La stratégie fin prête

• 4,5 milliards de DH d'investissements à l'horizon 2030

• Pêche, plateforme offshore, navires militaires, démantèlement...

• Une étude réalisée par le cabinet Valyans

La stratégie dédiée à l'industrie navale commence à se préciser. Le cabinet Valyans a dévoilé, lundi 2 mai, les résultats de son étude commanditée par le ministère de l'Équipement. La restitution a eu lieu avec la participation des seuls départements de l'Équipement et de l'Industrie. «Bien qu'ils soient les premiers concernés et qu'ils construisent les seuls navires montés au Maroc, les professionnels de la pêche n'ont été impliqués à aucune phase de l'étude», s'indigne Ka-



Un bateau de plaisance construit par Team Industry

(Ph. Bziouat)

L'impact du plan directeur à l'horizon 2030

	Valeur actuelle	Valeur attendue
Emplois directs	800 à 1.000	5.500 à 7.930
PIB (en millions de DH)	100 à 150	1.550 à 2.270
Volume des échanges (en millions de DH)	300 à 500	5.400 à 8.050

Ministère de l'Équipement

La stratégie dédiée à l'industrie navale, qui vient d'être restituée, se positionne sur la réparation et la maintenance, la construction, le démantèlement des navires et la construction de plateformes offshore

La stratégie nationale tombe à point nommé pour capter la demande nationale qui s'adresse à l'étranger car les trois chantiers navals sont saturés et connaissent des «problèmes d'exploitation». Selon les estimations de la profession, une centaine de navires sont construits chaque année au Maroc. A cela s'ajoute la maintenance en moyenne d'une tren-

taine de bateaux par an. La demande nationale est essentiellement portée par les navires de pêche, de la Marine Royale et de servitude.

Il s'agit également d'ériger le Maroc en hub pour la construction de navires pouvant aller jusqu'à 120 m. La stratégie ratisse large puisqu'elle se positionne également sur des petits bateaux, des navires

de plaisance, de bateaux militaires aussi bien pour les besoins du Maroc que pour l'Afrique de l'Ouest...

Le cabinet estime à 4,5 milliards de DH les besoins en financement pour l'industrie navale à l'horizon 2030. L'investissement devra être réalisé par l'Etat, l'Agence nationale des ports et les professionnels dans le cadre du partenariat public-privé. Pour l'heure, les infrastructures existantes se concentrent naturellement sur Casablanca, Agadir et Tan Tan. L'enjeu actuel est de se déployer sur de nouveaux sites, tels que Jorf Lasfar, Safi Ville, Nador West Med, Kenitra Atlantique et Dakhla Atlantique.

Aujourd'hui, l'industrie navale intervient dans un contexte marqué par la forte concurrence au niveau international du fait de la surcapacité des chantiers navals et du changement de leur modèle économique avec une tendance à la consolidation en réseaux.

Outre la stratégie, le gouvernement a déjà introduit dans le circuit d'adoption un projet de loi sur la construction navale. Parmi ses principales innovations, l'obligation d'obtenir une autorisation avant de construire un navire de pêche. De nombreux bateaux ont été construits de manière clandestine. Par conséquent, conformément à la loi, ils devraient être démolis et le projet de texte encadre la procédure. □

Hassan EL ARIF

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Le nouveau chantier naval en construction

LES travaux de construction du nouveau chantier naval ont été lancés au niveau du quartier des Roches Noires à Casablanca il y a un peu moins d'une année. L'infrastructure portuaire rentre dans le cadre des projets financés par le fonds Wessal dans la métropole économique. Le projet devrait être achevé après deux ans. Ce qui permettra le transfert de l'actuel chantier naval situé près de la gare Casa-Port. □

mal Sabri, président de la Chambre des pêches maritimes Nord Atlantique. Outre les armateurs, le ministère de la Pêche n'a pas été non plus invité à la restitution des résultats de l'étude.

Cela dit, la stratégie du gouvernement vise à renforcer les capacités locales en matière de réparation et de maintenance navales au profit des navires nationaux, mais également de capter une part de marché au niveau régional et à l'international. Après avoir ciblé le démantèlement des avions, le gouvernement veut également développer l'activité de démolition des navires de petit et moyen tonnage, nationaux et en provenance d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord. L'objectif étant d'en faire une source importante d'approvisionnement pour la sidérurgie nationale. L'industrie navale ambitionne également de se positionner sur la construction des plateformes de forage en eaux peu profondes, destinées à être exportées sur le marché africain.